

Le GRAIn

« **G**roupe **R**éflexion
Action **In**novation »

UN AMENAGEMENT DU « CŒUR DE BOURG » …

… EN APPLICATION DU « CODE DE LA RUE »

PROPOSITIONS POUR UN « CŒUR DE BOURG » PLUS SÛR ET PLUS CONVIVIAL

TROIS PRIORITES

1 - APPLIQUER LE « CODE DE LA RUE »

2 - REGULER LA VITESSE ET LE STATIONNEMENT

3 - ACCENTUER LA VEGETALISATION

LE CŒUR DE BOURG
CENTRE DE L'AGGLOMERATION





A PARTIR DES PANNEAUX

D'AGGLOMERATION

ON QUITTE LE DOMAINE DU

« CODE DE LA ROUTE »

POUR ENTRER DANS CELUI DU

« CODE DE LA RUE »

(Décret de 2008 - N°2008-754)

Consolidé en 2010 - N° 2010-1390)

LE « CODE DE LA RUE »

intégré au code de la route (2008 - 2015)

le remplace dans les agglomérations pour faciliter le

« BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Quatre mesures réglementaires principales :

- « Zones 30 élargies »

- « Zones de rencontre »

- « Aires piétonnes »

- « Double sens cyclable »

LE CENTRE-BOURG DE LOCMARIAQUER AUJOURD'HUI

S'ORGANISE AUTOUR DE

QUATRE PLACES

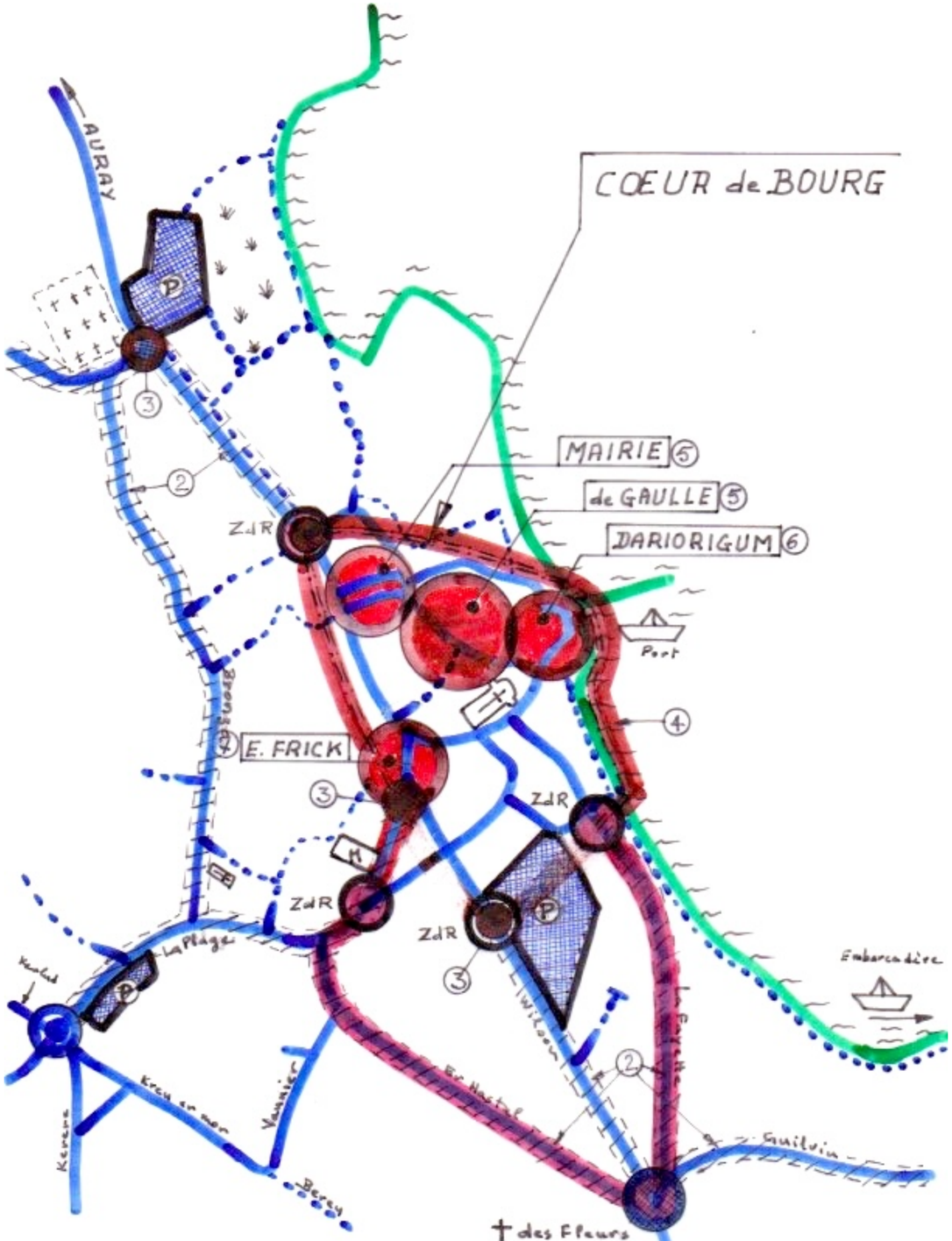
AUX FONCTIONS DIFFERENTES

Mairie

Charles de Gaulle

Dariorigum - Port

Evariste Frick



LE « CŒUR DE BOURG »
DEMAIN
SERA DELIMITE PAR :

Trois entrées terrestres

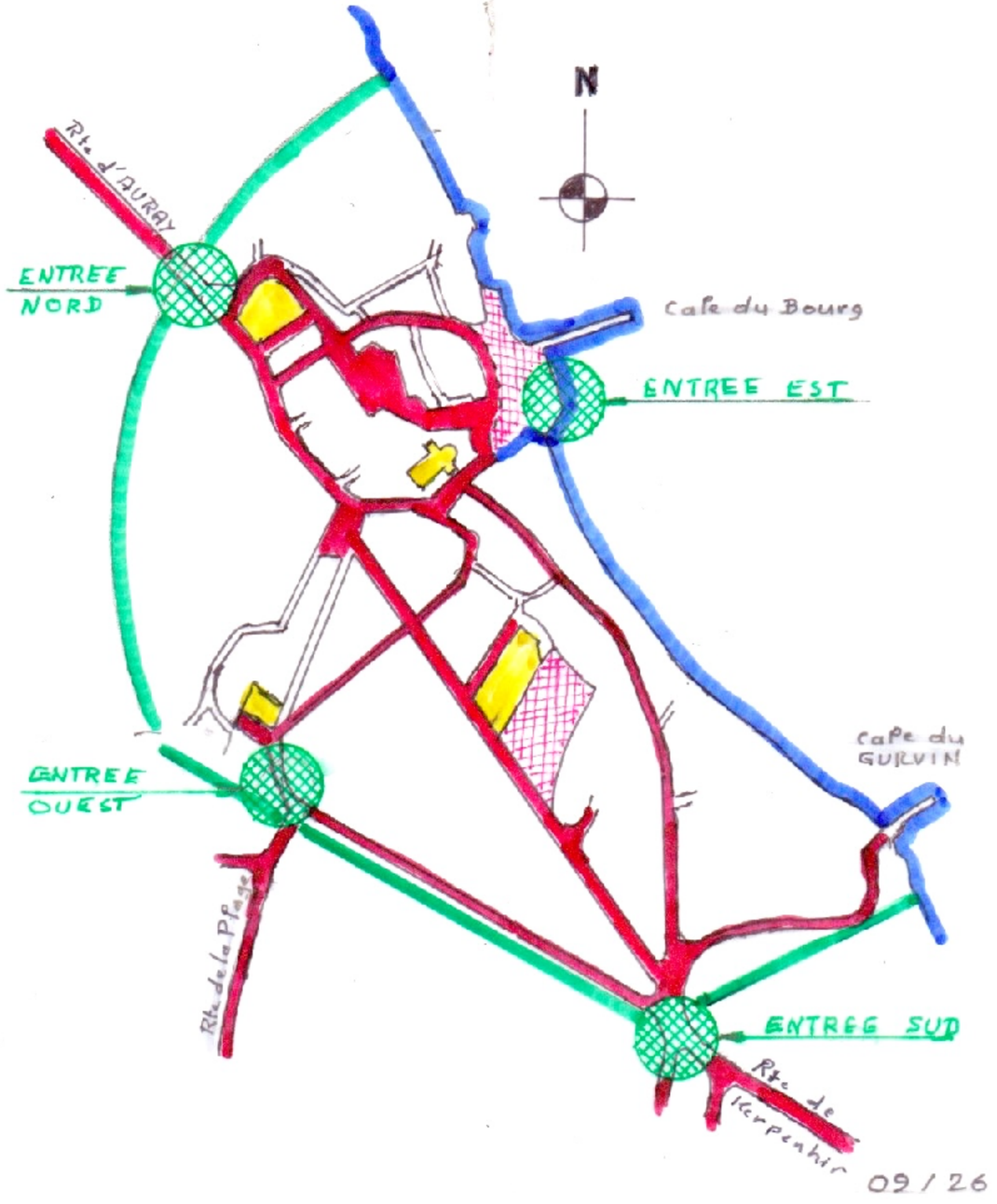
@ Nord - (Route d'Auray - Office de Tourisme)

@ Ouest - (Route de la plage - Médiathèque)

@ Sud - (Route de Kerpenhir - Croix des fleurs)

Une entrée maritime

@ Est - (Le port - Place Dariorigum)





LA SOLUTION REGLEMENTAIRE

LA PLUS SIMPLE

… ET LA PLUS ECONOMIQUE

(Coût pratiquement nul)

PLACER LE « CŒUR DE BOURG » EN



« ZONE DE RENCONTRE »

« ZONE DE RENCONTRE »

(Basée sur sept principes)

1 - Vitesse véhicules limitée *(20 km/h)*

2 - Priorité totale donnée aux piétons *(Surtout les plus fragiles)*

3 - Suppression des espaces dédiés *(Trottoirs - Voie cyclable - Autos)*

4 - Signalétique générique *(Réduite aux trois entrées)*

5 - Espace circulé optimisé *(Tous les panneaux inutiles supprimés)*

6 - Stationnement totalement identifié *(Stationnement sauvage impossible)*

7 - Retour à la priorité à droite *(Sécurité - Réduction de la vitesse)*

ETAT DES LIEUX

« AUJOURD'HUI »

PROPOSITIONS

POUR « DEMAIN »

PRIORITE AUX DEPLACEMENTS DES PERSONNES LES PLUS FRAGILES CIRCULANT A PIED

(Enfants - P.M.R. - Personnes âgées - Piétons)`

Largeur de trottoir mini 1,4 m

Bateaux sans dévers

Suppression poteaux de signalisation sur trottoirs

Continuité sans obstacles *(Dénivelé maxi 0,03 m)* ***…***

PLACE DE LA MAIRIE AUJOURD'HUI

1 - Espace public piéton réduit

(Automobile 75 % VS Piétons 25 %)

2 - Stationnement en bataille

(Accès sud peu pratique)

3 - Stationnement interdit non respecté

(Devant la mairie)

4 - Sortie Charles de Gaulle déviée

(Stationnement véhicules est)

5 - Plateaux piétonniers réduits

(Pas de continuité lisible)

6 - Racks à vélos hauts insuffisants

(Peu nombreux et mal positionnés)

7 - Desserte Police / OdT / DAB / Ecole)

(Une seule place minute)

8 - Accès mairie peu attractive

(Entrée latérale - Sortie … sur muret …!)

« PLACE DE LA MAIRIE » DEMAIN

1 - Réduction des voies motorisés

(De 6 À 4 - Rééquilibrage piéton / automobile)

2 - Circulation en sens unique

(Deux boucles avec priorité à droite)

3 - Amélioration sortie Place de Gaulle

(Suppression déport circulation R. de Verdun)

4 - Parvis Mairie + Liaison piétonne

(Mairie / Presbytère / Eglise / Port)

5 - Accès mairie limité

(Places réservées services et usagers)

6 - Agrandissement plateaux commerciaux

(Commerces à l'ouest)

7 - Stationnement en épi

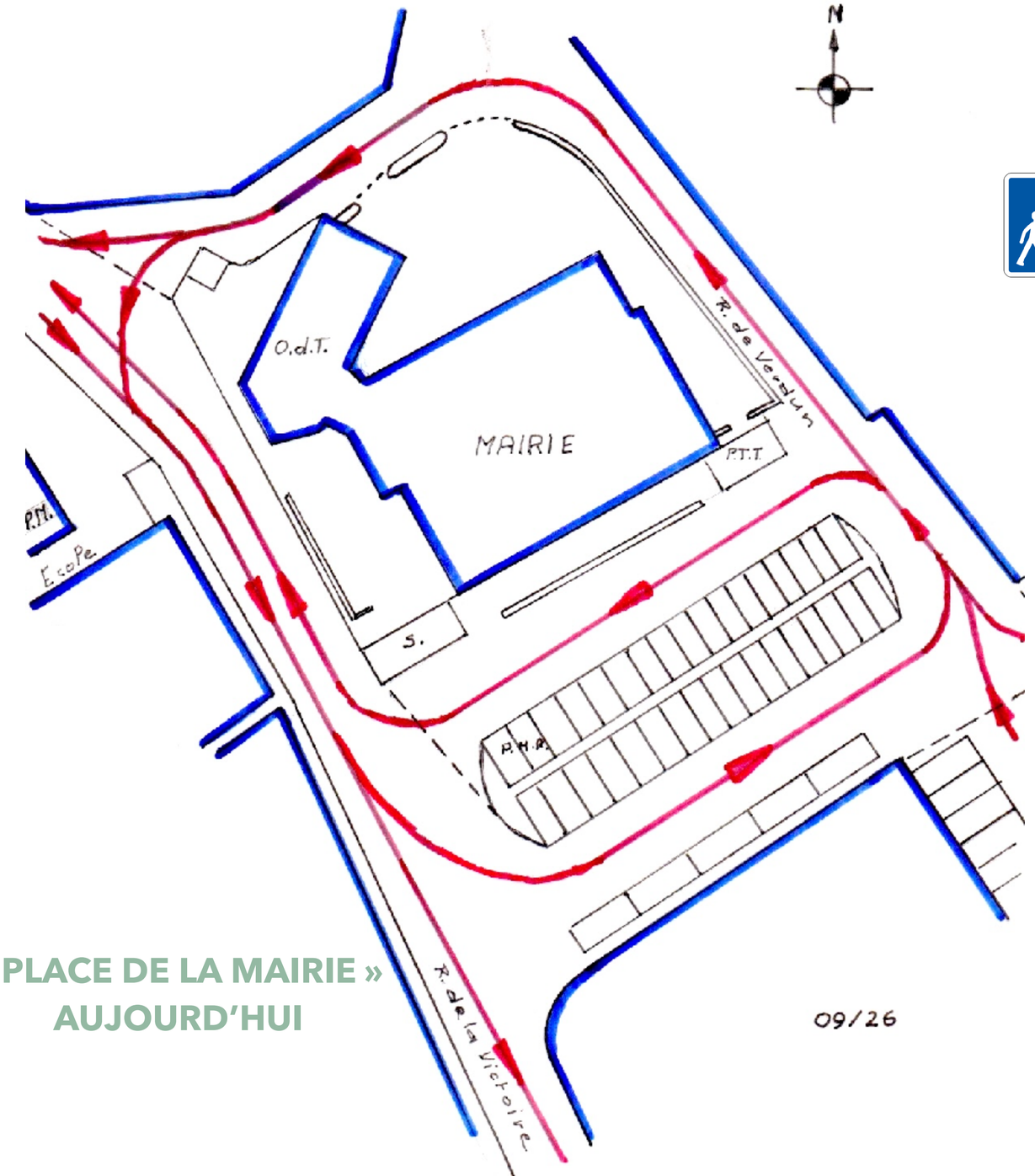
(Sauf longitudinal au sud + Places minute)

8 - Augmentation racks à vélos hauts

(Révision nombre et positionnement)

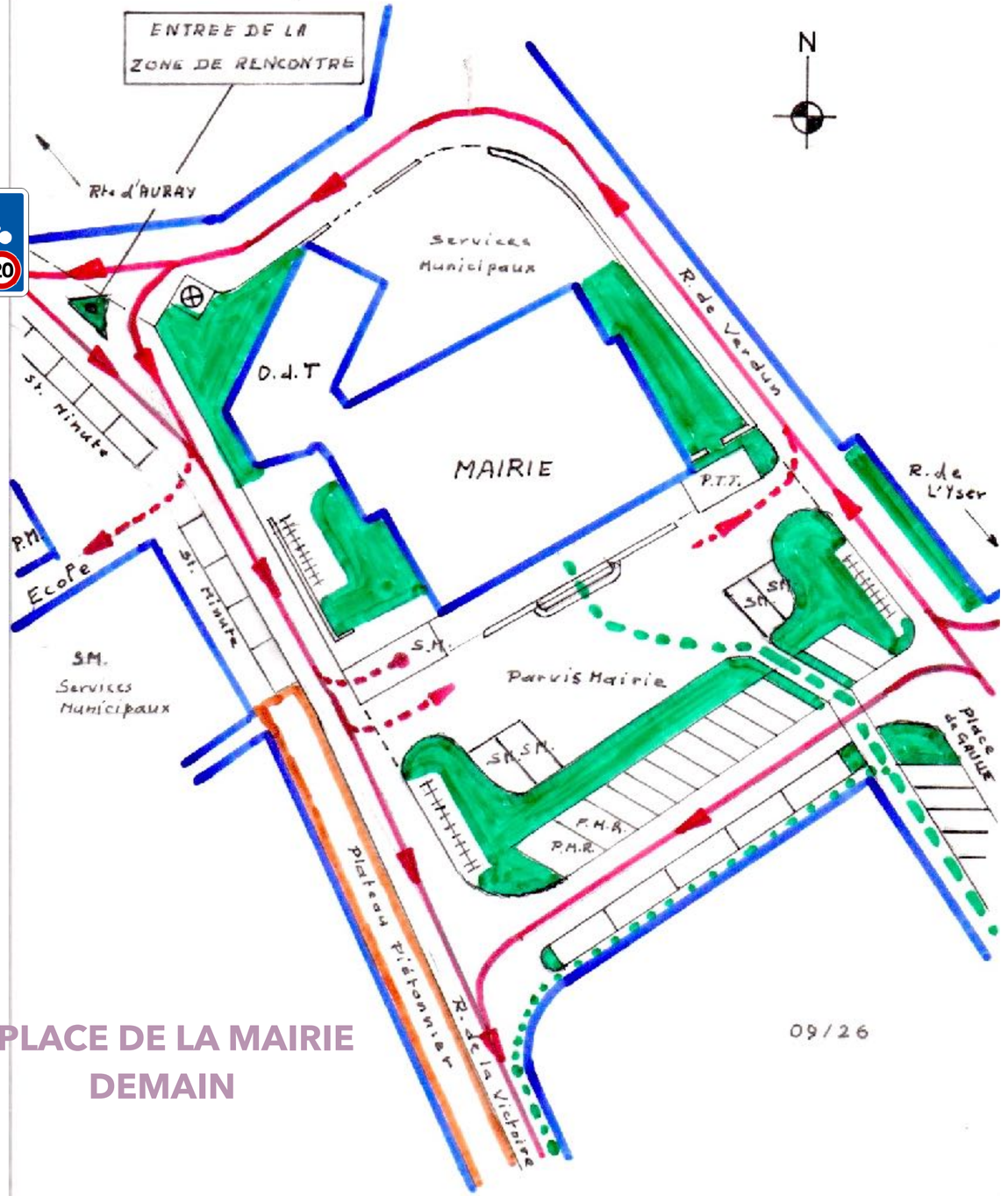
9 - Renforcement végétalisation

(Arbres à haute tige parvis mairie)



« PLACE DE LA MAIRIE »
AUJOURD'HUI





« PLACE DE LA MAIRIE
DEMAIN

PLACE EVARISTE FRICK AUJOURD'HUI

1 - Circulation des véhicules

(Voies très mal définies - Pavés sonores ?)

2 - Sortie vers la rue Wilson dangereuse

(Déport véhicules venant du nord)

3 - Stationnement en bataille

(Manoeuvres délicates)

4 - Circulation piétonne

(Très peu sécurisée)

5 - Accès aux commerces difficile

(Stationnement sauvage trop fréquent)

6 - Racks à vélos hauts insuffisants

(Mal positionnés)

PLACE EVARISTE FRICK DEMAIN

1 - Chaussées clairement délimitées

(Ilot et séparateur franchissables)

2 - Sécurisation carrefour R. de la plage / R. Wilson

(Ecluse de sortie - Plateau La Barker)

3 - Plateaux piétonniers commerciaux

(Valorisation commerces - Sécurisation piétons)

4 - Stationnement en bataille + Minute

(Manoeuvres facilitées et sécurisées)

5 - Signalétique médiathèque / R. de Reims

(Parcours piéton sécurisé)

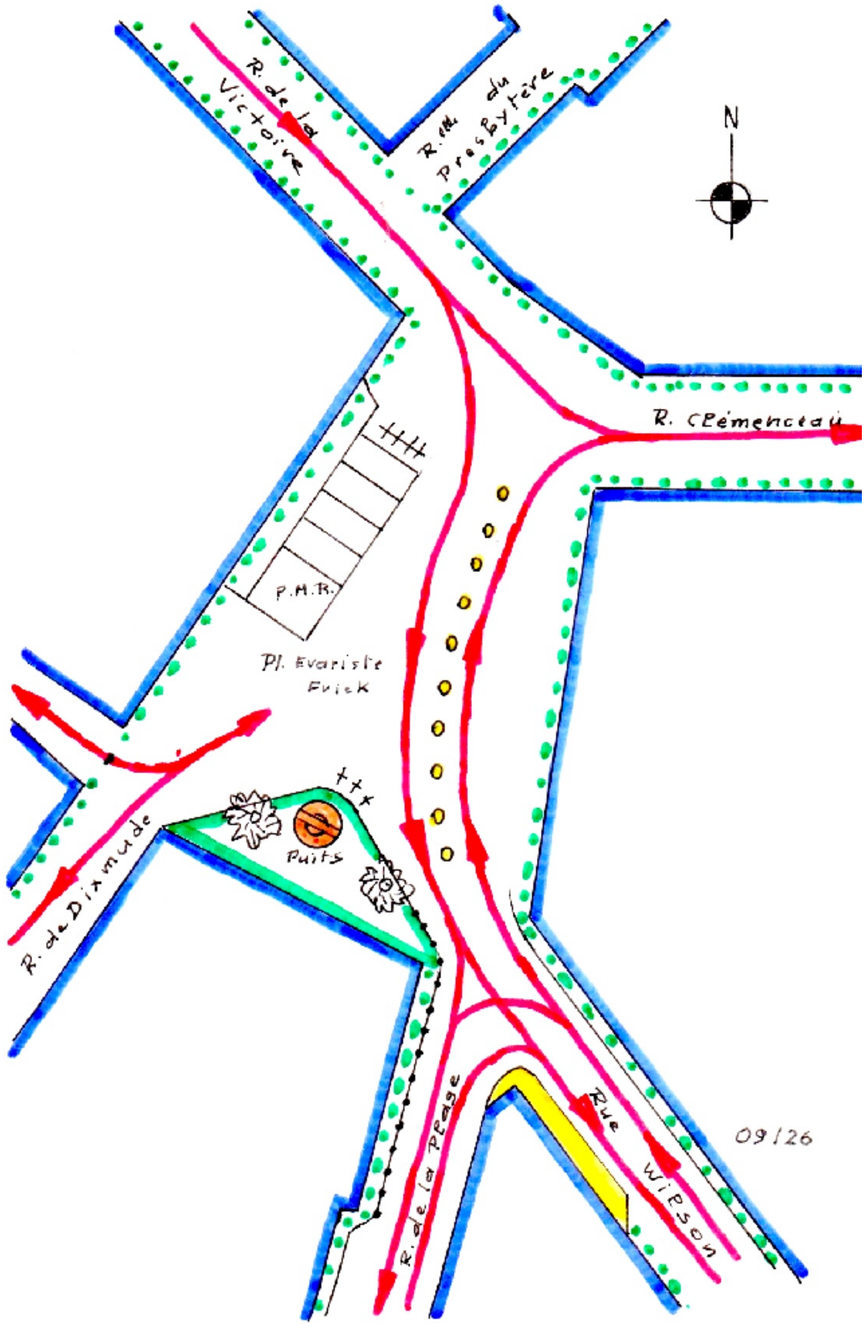
6 - Amélioration stationnement cycle

(Repositionnement des racks hauts)

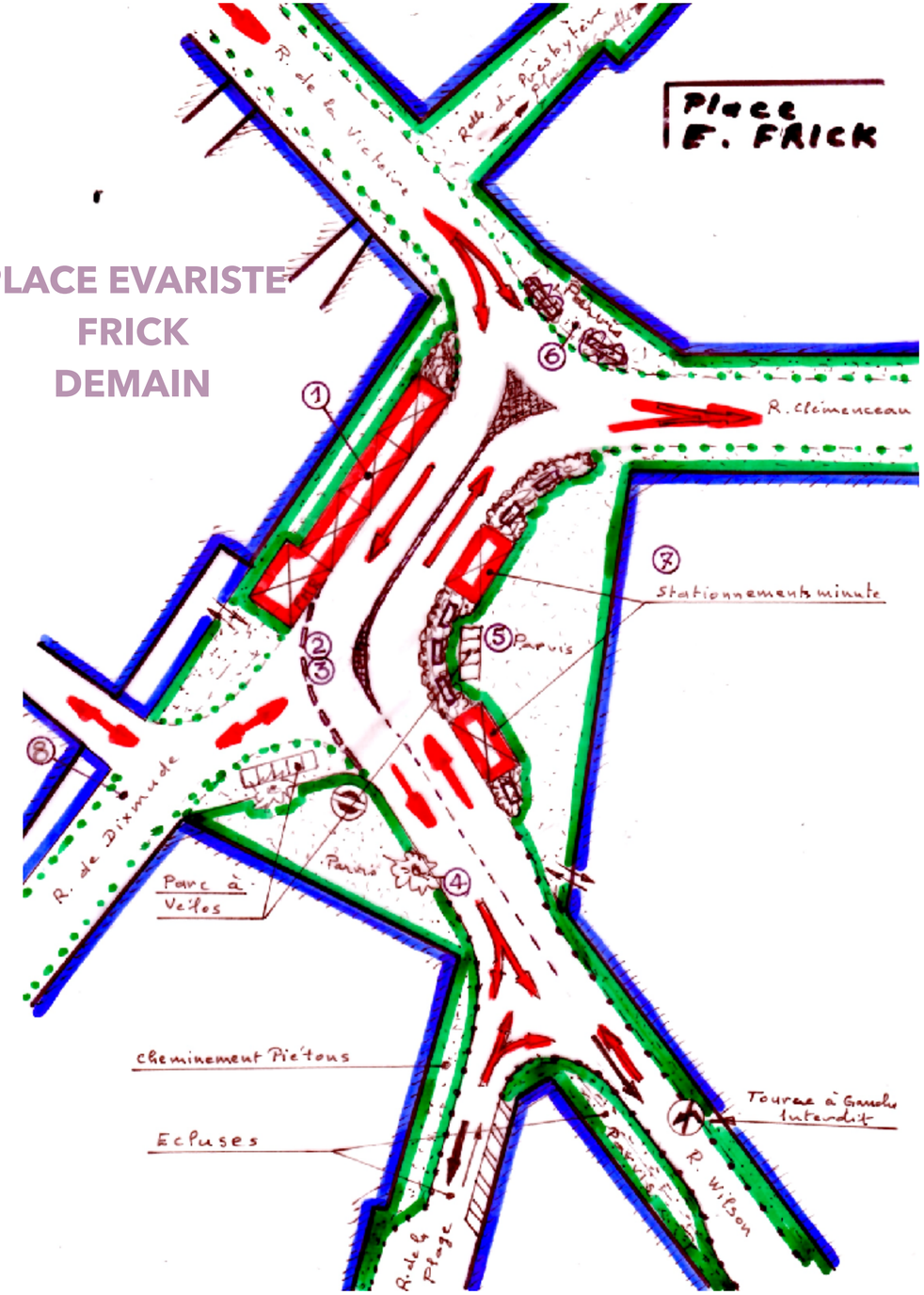
7 - Végétalisation

(Création de plateaux piétonniers
Bacs à fleurs mobiles)

PLACE EVARISTE FRICK AUJOURD'HUI



PLACE EVARISTE FRICK DEMAIN



PLACE DARIORIGUM AUJOURD'HUI

1 - Cinq usages différents

(Transit - Marchés - Manifestations

Commerces - Accès pontons)

2 - Racks à vélos hauts

(Nombre insuffisant - Positionnement)

3 - Absence de bancs à dossier

(Sur le quai face au paysage)

4 - Végétalisation insuffisante

(Ombrage - Bacs à fleurs mobiles)

5 - Panneau décrivant le paysage

(A côté du panneau Gerry Rouf)

PLACE DARIORIGUM DEMAIN

De l’avis des principaux usagers, la place fonctionne assez bien

Mais quelques points d’attention à retenir :

1 - Signaler « l’aire piétonne »

2 - Remettre 2° place de stationnement limité 15’ *(Pour usagers du port)*

3 - Poser bancs à dossier *(Face au quai)*

4 **- Cacher tableaux électriques et station de pompage** *(Bacs à fleurs mobiles)*

2° place minute *(Devant boulangerie)*

PLACE De GAULLE AUJOURD'HUI

1 - Voies circulation sud/nord très larges

(Accélération de la vitesse)

2 - Parking en bataille + épi

(Beaucoup de places perdues)

3 - Jardin du presbytère

(Horaires d'ouverture trop restreints)

4 - Liaison piétonne Mairie - Presbytère - Eglise - Port

(Absence de déambulation piétonne sécurisée)

5 - Amélioration liaison piétonne de Gaulle / Frick

(Par le jardin du presbytère)

6 - Végétalisation inexistante au nord

(Absence d'ombrage marchés)

PLACE De GAULLE DEMAIN

1 - Circulation de transit central sud/nord

(Voie centrale + desserte marchés à l'est)

2 - Réorganisation parking en épi

(Accroissement Nb places + Optimisation marchés)

3 - Ouverture permanente jardin du presbytère

(Liaison piétonne de Gaulle/Victoire/Frick)

4 - « Liaison verte »

(Mairie - Jardin presbytère - Eglise - Port)

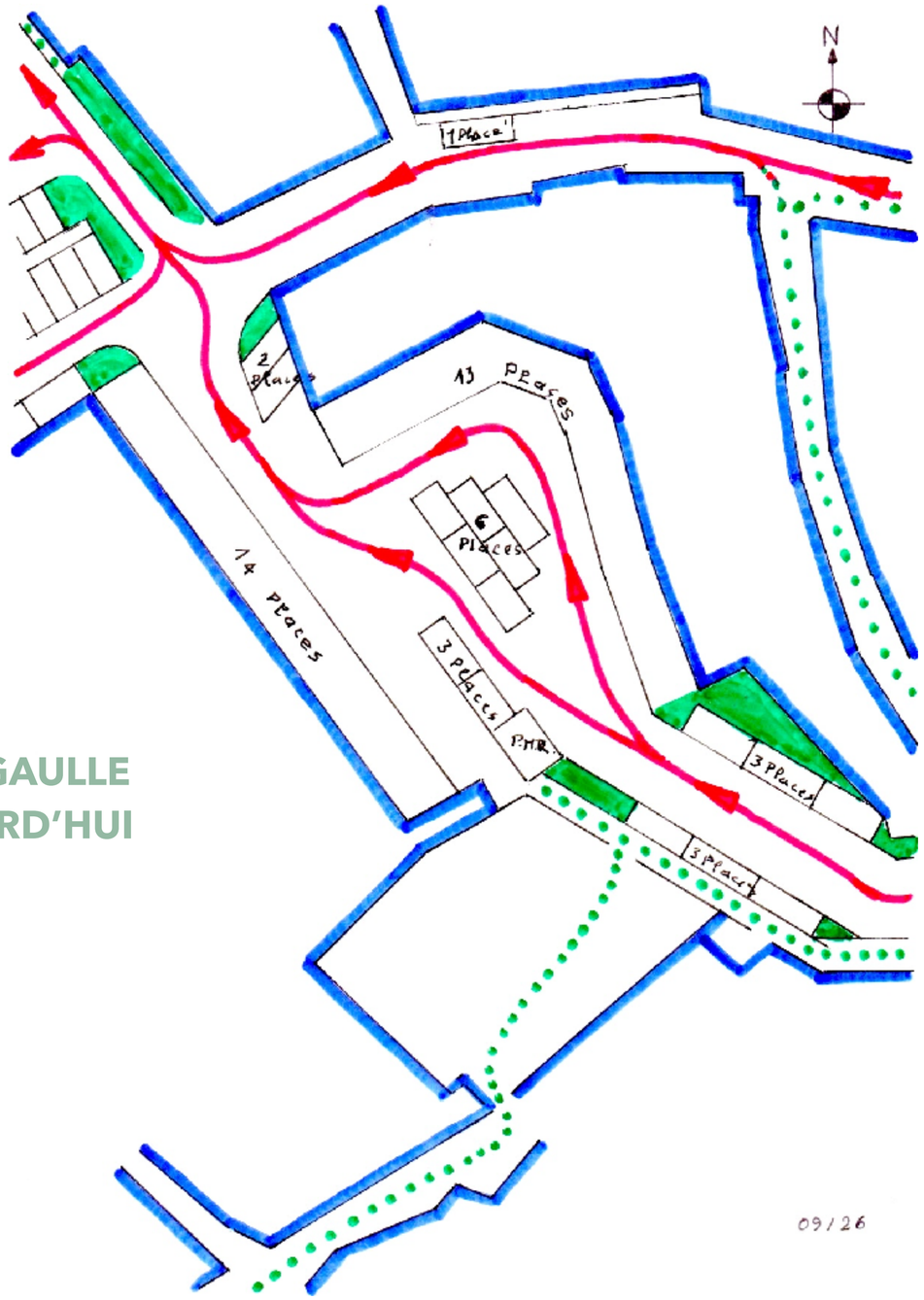
5 - Installation petits jeux dans jardin de l'église

(A droite du chevet de l'église)

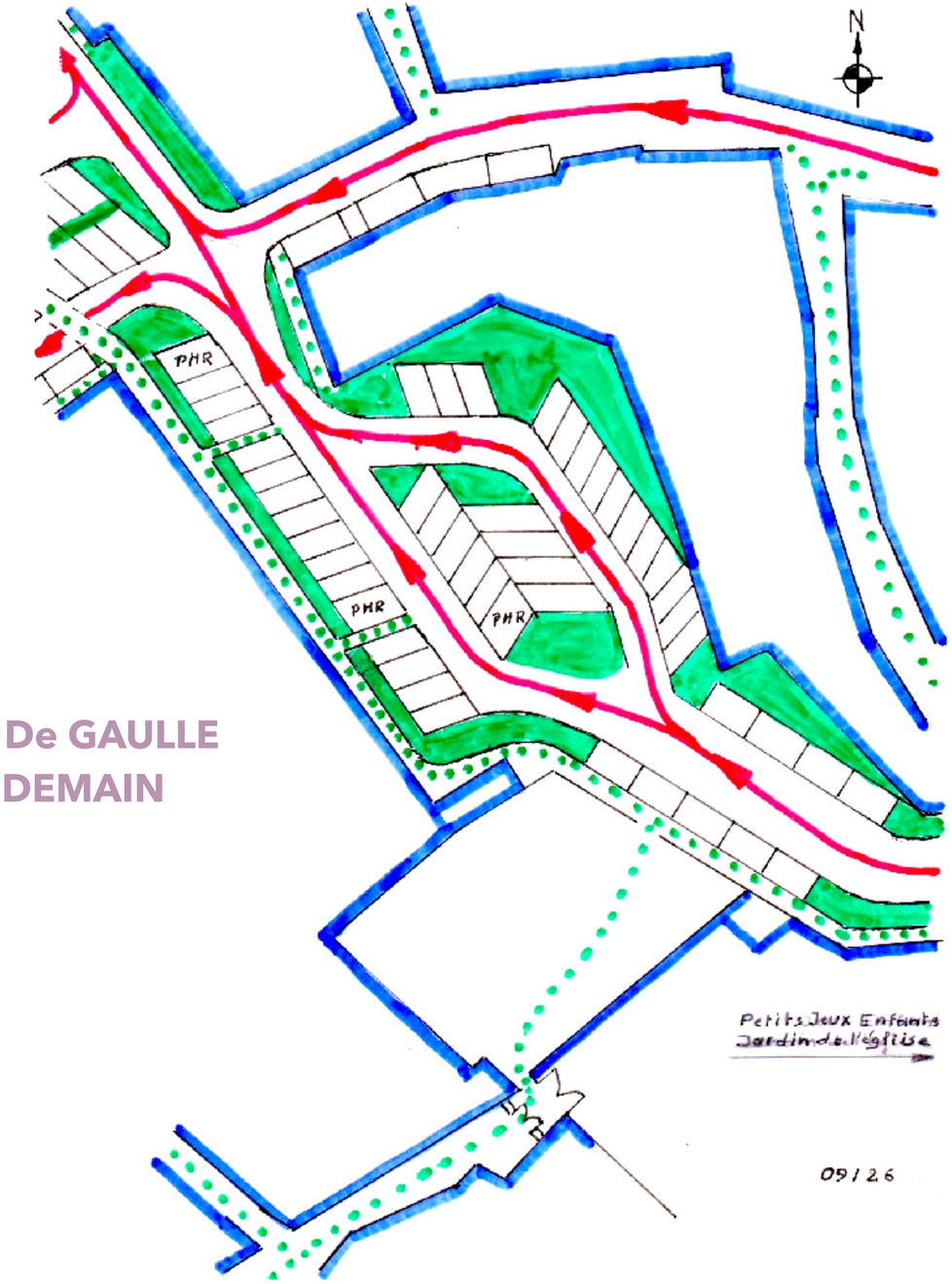
6 - Végétalisation à haute tige

(Ombrages marché)

Pl. De GAULLE
AUJOURD'HUI



Pl. De GAULLE
DEMAIN



RUE WILSON AUJOURD'HUI

1 - Circulation conflictuelle

(Ecluses sud non respectées)

2 - Entrée/sortie parking

(Délicates)

3 - Trottoir La Barker dangereux

(Parvis trop étroit)

4 - Absence trottoir ouest

(Dépôt poubelles riverains - Sorties garages)

5 - Végétalisation parking

(Très insuffisante)

6 - Circulation ruelle Irène Frachon

(Double sens circulation)

RUE WILSON DEMAIN

1 - Double sens de circulation maintenu

(Impératif)

2 - Ecluse nord

(Plateau commercial La Barker)

3 - Stationnement ouest

(Sorties riverains - Dépôt poubelles)

4 - Végétalisation accentuée

(Arbres à haute tige parking)

5 - Rond-point accès parking

(Ralentisseur déporté)

6 - Racks à vélos hauts

(Maison de santé - Pharmacie)

7 - Information circuits piétons

(Acquisition jardin privé à négocier)

8 - Végétalisation

(Arbres à haute tige parking)

RUE WILSON DEMAIN

(Ruelle Irène Frachon)

1 - Sortie par parking Wilson

(Amélioration circulation interne)

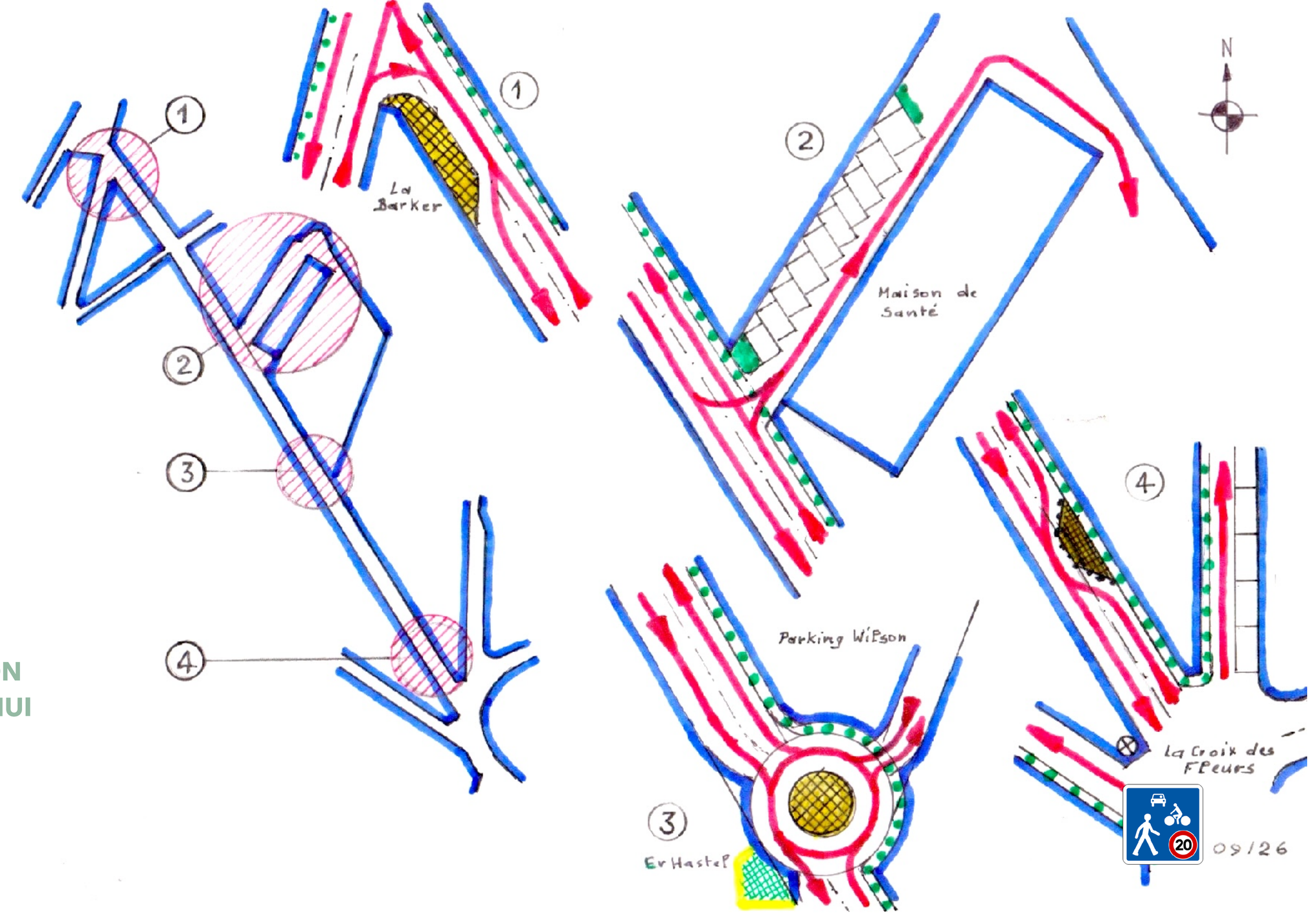
2 - Parking maison de santé

(Stationnement en épi)

3 - Bornes recharge électriques

(Inchangées)

RUE WILSON
AUJOURD'HUI



LA « CROIX DES FLEURS » AUJOURD'HUI

1 - Circulation piétons dangereuse

(Traversée très mal identifiées)

2 - Vitesse véhicules excessive

(De Kerpenhir vers Er Hastel)

3 - Sorties délicates

(Méaban - Er Pirh Bras - Le Guilvin)

4 - Transit véhicules grand gabarit difficile

(Bus - Transport bateaux - Engins TP -…)

5 - Calvaire peu mis en valeur

(Mal positionné)

LA « CROIX DES FLEURS » DEMAIN

1 - Sécurisation des piétons

(Traversées sur îlots)

2 - Ralentissement circulation automobile

(Ronds-point + îlots franchissables)

3 - Circulation véhicules à grand gabarit

(Rayons de giration suffisant)

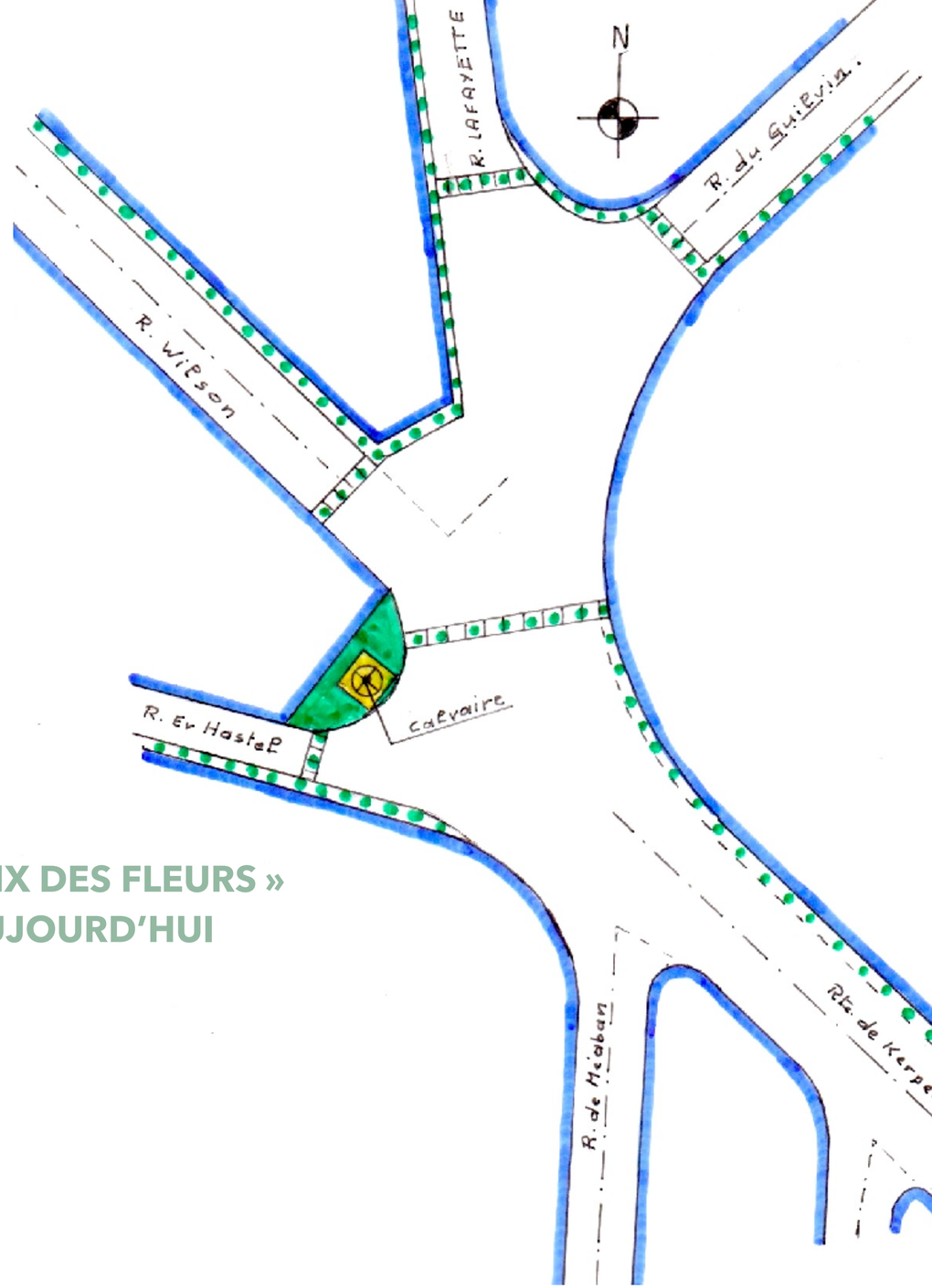
4 - Mise en valeur du calvaire

(Déplacement éventuel)

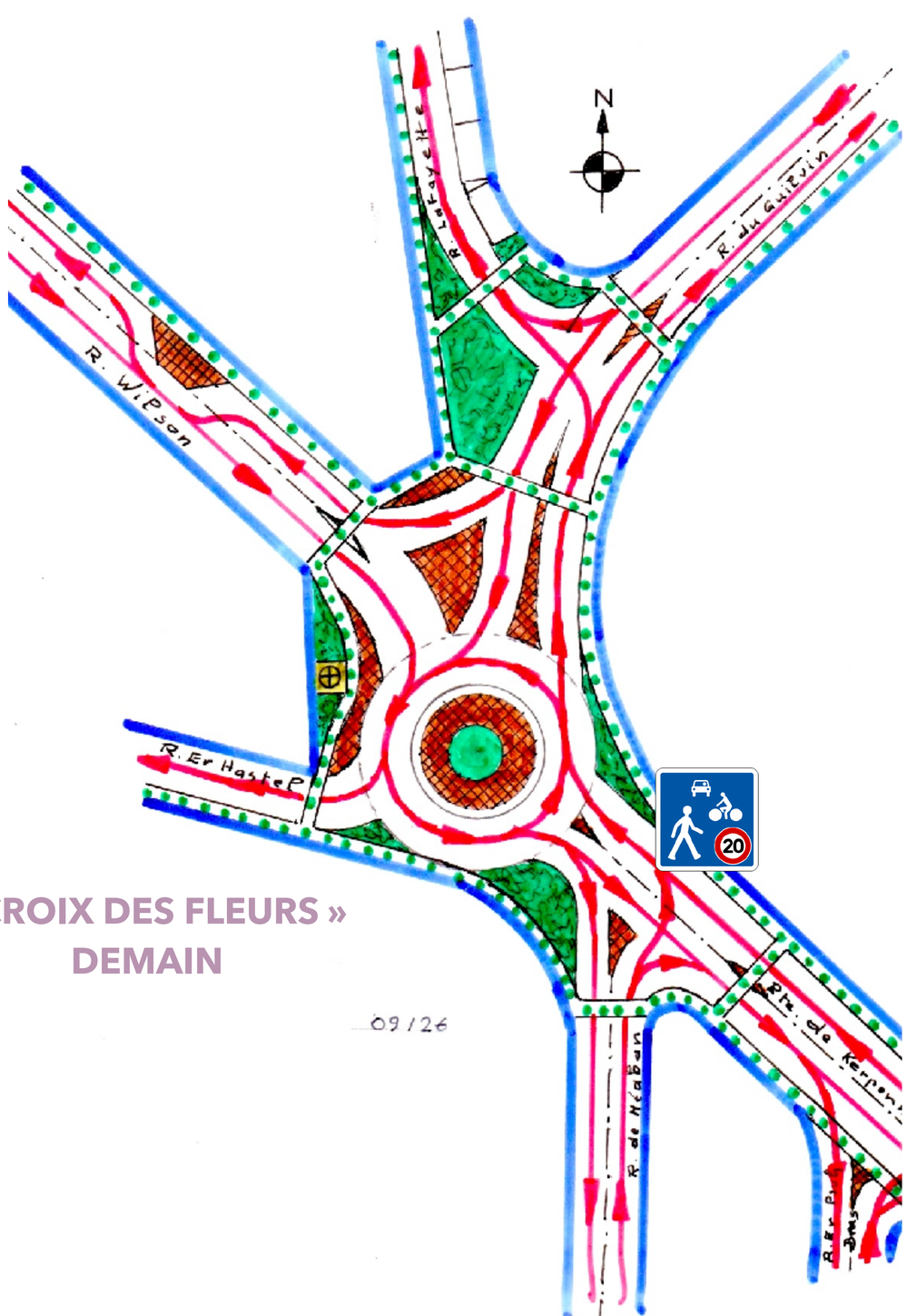
5 - Végétalisation

(Valorisation entrée cœur de bourg)

« CROIX DES FLEURS »
AUJOURD'HUI



« CROIX DES FLEURS »
DEMAIN



ENTREE OUEST AUJOURD'HUI

1 - Sécurisation traversée piétonne

(Aucun accès sud vers médiathèque et aubette bus)

2 - Visibilité priorité véhicules sortant

(Panneau priorité mal positionné - Collision)

3 - Végétalisation entrée ouest

(Image négative de l'entrée du village)

ENTREE OUEST DEMAIN

1 - Traversée piétonne sécurisée

(Accès médiathèque et aubette bus)

2 - Amélioration visibilité priorité sortant

(Déport circulation sortie bourg)

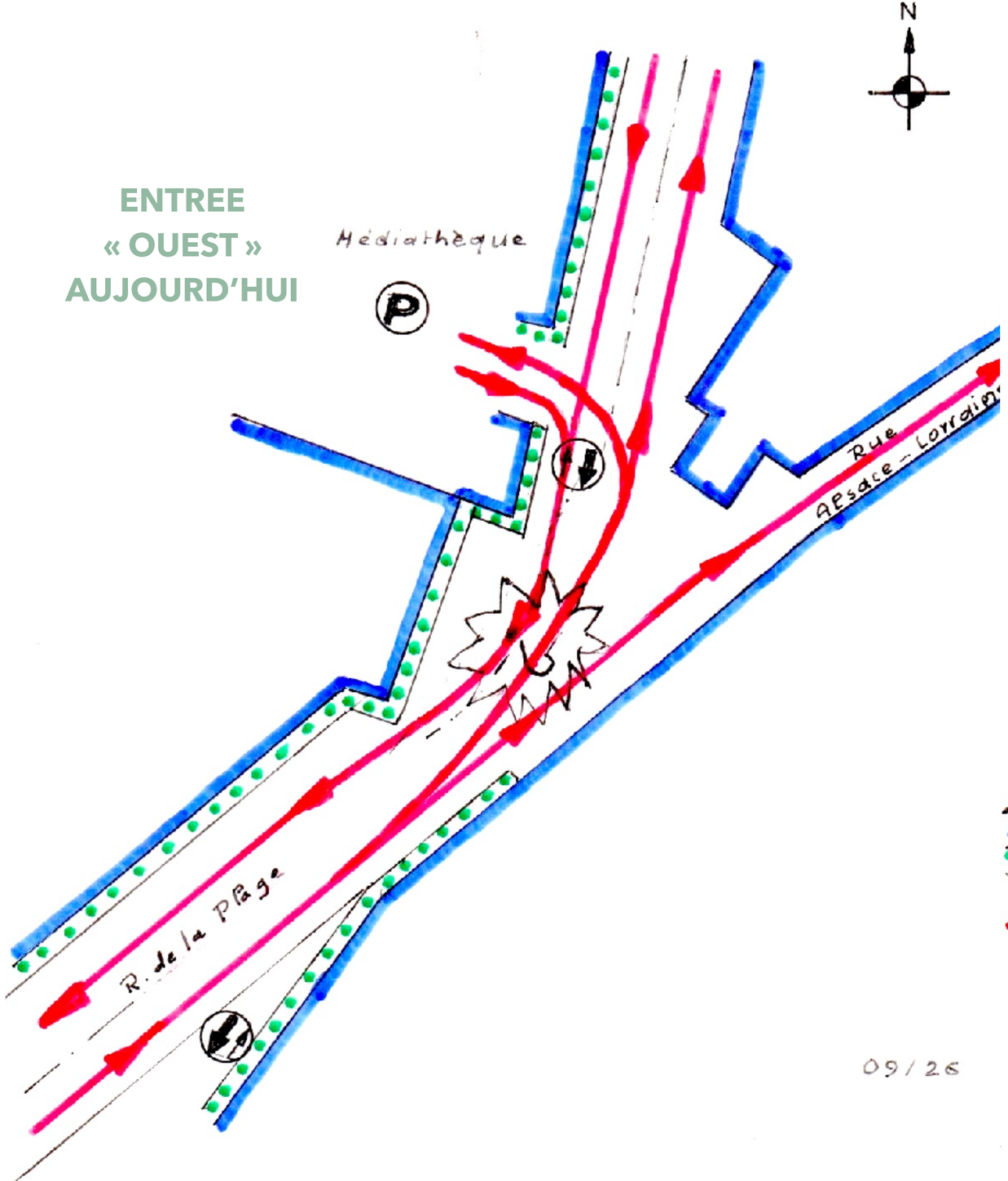
3 - Déplacement panneau priorité

(Visibilité accrue)

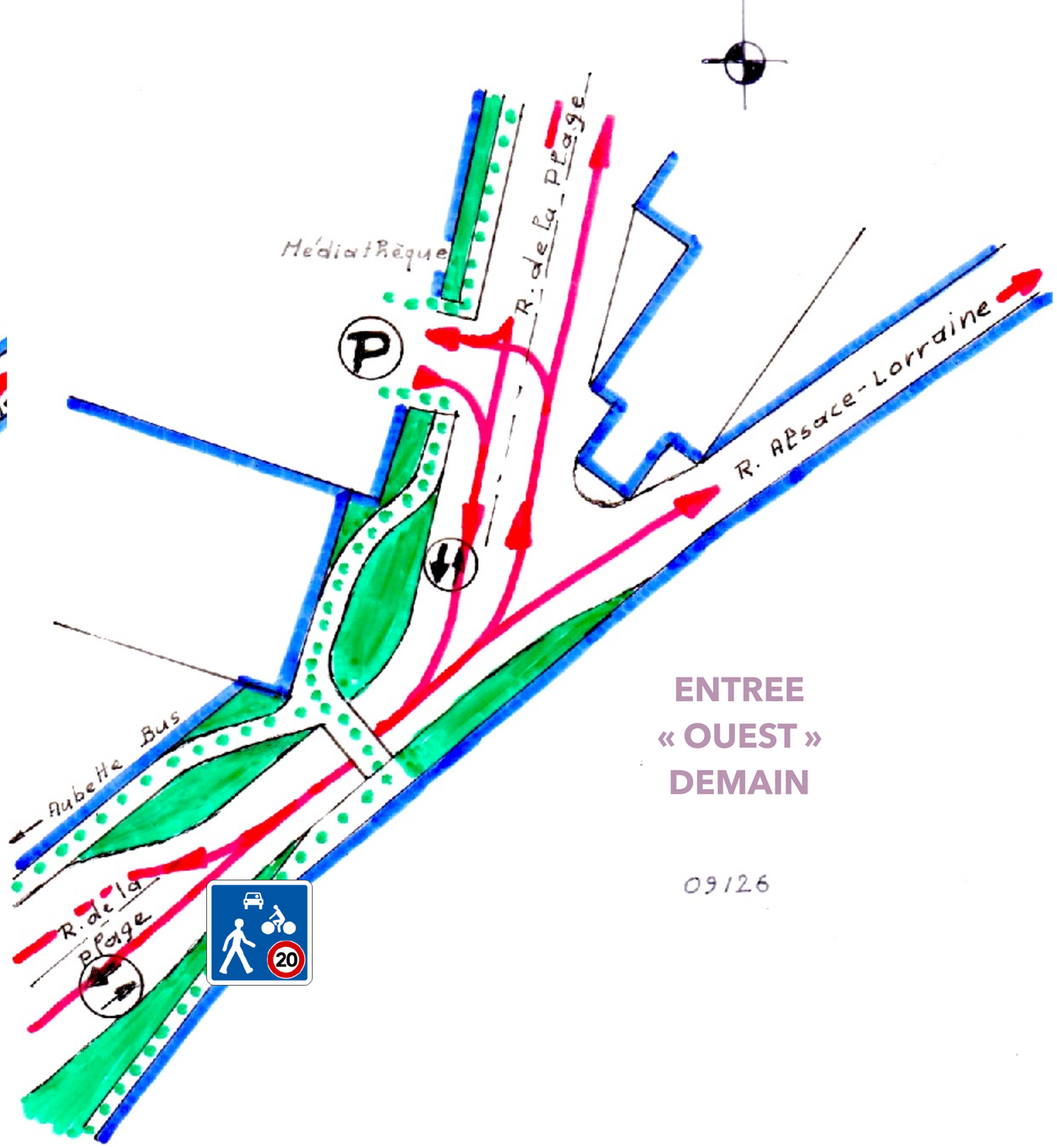
4 - Végétalisation entrée ouest

(Image positive de l'entrée du village)

ENTREE « OUEST » AUJOURD'HUI



ENTREE « OUEST » DEMAIN



DONNEES TECHNIQUES

DIMENSIONNEMENT MINIMAL

DES PLACES DE STATIONNEMENT [Long. x Larg.]

(Source : Code de la route)

« LONGITUDINAL » (Parallèle à la voie) : 5,3 m x 2,0 m

« EN BATAILLE « (Perpendiculaire à la voie) : 5,0 m x 2,3 m

« EN EPI »(Oblique à 45° / la voie) : 4,8 m x 2,2 m

« EN EPI » (Oblique à 60° / la voie) : 5,15 m x 2,25 m

[P.M.R.] Long. (Idem V.L.) x 3,3 m

DONNEES TECHNIQUES *(Suite)*

DIMENSIONNEMENT VEHICULES A GRAND GABARIT

Poids lourds - Cars - Camping-cars

(Source : Code de la route)

Poids lourd articulé : Longueur maxi : 16,50 m x Largeur maxi : 2,55 m

Véhicules de livraison : Longueur maxi : 12,00 m x Largeur maxi : 2,20 m

(*Dimensions recommandées : 15,00 m x Largeur maxi : 2,30 m)*

Car de tourisme : Longueur maxi : 13,50 m x Largeur maxi : 2,55 m

Transport frigorifique : Longueur maxi : 13,50 m x Largeur maxi : 2,60 m

Camping-car : Longueur maxi : 6,50 m à 8,00 m x Largeur maxi : 2,30 m

N.B. La largeur est augmentée de 0,2 m maxi par rétroviseurs

AUTRES POINTS D'ATTENTION

Signalisation des circuits transports publics

Stationnement « Régulé »

(Parcmètres cœur de bourg : 2h00 gratuites)

(Badge « Riverains »)

Renforcement végétalisations

(Avec espèces résistantes aux intempéries)

Amélioration éclairage public

(Mise en valeur monuments caractéristiques)


MERCI A TOUTES ET A TOUS
DE VOTRE PATIENCE
… A BIENTOT SUR LE TERRAIN …!